

PROCES VERBAL
JURY D'ADMISSIBILITE DU CONCOURS INTERNE ET EXTERNE
SUR TITRES d'OUVRIER PRINCIPAL DE 2^e CLASSE
spécialité SECURITE

Vendredi 17 octobre 2025

Vu les décrets 2016-1715 du 12/12/2016 portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et technique de catégorie C de la fonction publique hospitalière et 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie C de la fonction publique hospitalière

Vu l'arrêté du 26/12/2017 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves des concours de recrutement pour l'accès à certains grade la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière,

Vu les avis de concours publiés en date du 17/07/2025 sur le site de l'Agence régionale de santé et par note de service QUAL-NS-1267 en date du 16/07/2025, en vue de pourvoir 4 postes au total au sein de l'établissement (3 en interne et 1 en externe)

Vu la composition du jury du présent concours

Vu les onze candidatures reçues dans les délais

Le jury qui s'est réuni le 17 octobre 2025 a déclaré les candidats suivants :

ASOSIE Jean-Marc	admissible ☒	non admissible ☐
BONNEAU Olivier	admissible ☒	non admissible ☐
BOSA Yann	admissible ☒	non admissible ☐
BRION Valentin	admissible ☒	non admissible ☐
CLEMENT Jordan	admissible ☒	non admissible ☐
DAUGER Valentin	admissible ☐	non admissible ☒ (pas de diplôme dans la spécialité ni d'ancienneté de trois ans requise dans la spécialité)
DEMOCRATE Guillaume	admissible ☒	non admissible ☐
DONINI David	admissible ☒	non admissible ☐

PERRIN Cédric

admissible ☐

non admissible ☒ (pas de diplôme dans la spécialité ni d'ancienneté de trois ans requise dans la spécialité)

POTREAU Sandra

admissible ☐

non admissible ☒ (pas de diplôme requis ni d'équivalence)

TOUSSAERT Ludovic

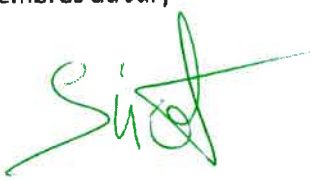
admissible ☒

non admissible ☐

Fait à Poitiers, le 17 octobre 2025

Signature des Membres du Jury

M. BELLOT




Le Président du Jury



Julien QUILLET